



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 72415

Texte de la question

M. Michel Raison appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la diminution des crédits affectés au fonctionnement des chantiers de jeunes bénévoles organisés dans le département de la Haute-Saône par l'association du centre de Beaumotte. Il apparaît que pour un nombre identique de 14 projets, l'enveloppe budgétaire est passée de 55 900 euros en 2004 à 32 000 euros pour l'année 2005, soit une baisse supérieure à 40 %. De par leur histoire et leur expérience, nul ne peut contester l'intérêt de ces chantiers qui favorisent la rencontre entre des jeunes de milieux et de pays différents et facilitent l'apprentissage d'un mode de vie plus solidaire mais aussi du travail manuel et des techniques de travaux. Au travers d'un engagement personnel et collectif des jeunes, ces chantiers participent activement à l'aménagement ou la préservation du cadre de vie, à la restauration du patrimoine qu'il soit bâti ou environnemental. Ainsi, les communes rurales sont très attachées d'une part aux valeurs véhiculées par les chantiers de jeunes bénévoles et d'autre part à la qualité des réalisations assurées par les jeunes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les raisons d'une telle baisse en 2005 et de lui indiquer dans quelle mesure une correction pourrait être apportée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72415

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2005, page 7933